

CONCLUSION :

**LES CONTRADICTIONS DE LA REPRÉSENTATION
POLITIQUE**

PAR

Daniel GAXIE

Le social est donc un enjeu politique aux propriétés singulières.

Reposant sur des distinctions simples - individuel contre collectif, responsabilité ou solidarité, générosité ou gestion, service public ou secteur privé, « social » ou « économie » - il est l'un des mythes - peut-être le mythe - fondateur(s) des clivages politiques. La « gauche », on l'a vu, y trouve un moyen de proclamer son souci de la défense des opprimés et un lieu traditionnel et favorable d'affrontement avec la « droite ». Cette dernière, non moins rituellement, marque ses distances par le rappel obstiné des contraintes de l'économie, de la gestion et du financement.

Entremêlant les aspects moraux, idéologiques et politiques, les thèmes « sociaux » fournissent des repères familiers et soutiennent l'attention des profanes.

C'est qu'ils renvoient, dans certains cas, à des situations dramatiques et à des décisions affectant la vie quotidienne des individus. Mais si la sensibilité au social est fonction de la précarité des conditions de vie, les questions « sociales » touchent aussi à des risques plus généraux (chômage,

famille) voire génériques (maladie, vieillesse) et à des préoccupations éthiques assez communément partagées. Elles comptent donc au nombre des rares enjeux politiques qui ne concernent pas exclusivement les spécialistes mais présentent également un degré élevé de « saillance » pour les citoyens ordinaires. Sous ce rapport, les compétitions politiques autour du « social » se déroulent ainsi dans des conditions d'autonomie limitée. D'une part des organisations collectives – syndicats, associations – viennent rivaliser avec les partis pour la représentation des points de vue et des intérêts. Les profanes, d'autre part, sont en mesure d'exprimer des opinions et des demandes autonomes. La prise de parole sur les sujets « sociaux » obéit en effet à des lois (partiellement) spécifiques. La plupart des hommes et des femmes – y compris certains de ceux qui demeurent ordinairement silencieux pour tout ce qui touche à l'ordre politique – expriment des préoccupations et des convictions fortes, à caractère privatif pour les plus concernés. Ils sont en mesure de sortir des problématiques imposées par les spécialistes de la politique et d'exprimer des opinions qui ne trouvent pas ou guère de porte-parole dans les divers champs de la représentation.

Mais l'existence de points de vue aussi forts conduit ordinairement les partis et les hommes politiques à défendre les certitudes de leur clientèle (qui sont aussi généralement les leurs). Une relation d'homologie s'établit ainsi entre la structure des débats politiques et la distribution des croyances sociales (au double sens). Les catégories aisées sont par exemple à la fois mieux protégées, moins attachées à la protection sociale et convaincues d'en supporter les frais. Les réticences devant le « social » qui s'expriment, on l'a vu, dans les régions « droites » de l'espace politique, se font ainsi plus fréquentes quand la position sociale et la proximité avec la bourgeoisie des affaires s'élèvent, c'est-à-dire, aussi, quand la probabilité de voter à « droite » s'accroît. Inversement, l'attachement au « social » – fondement et emblème de la gauche – devient plus fort quand la position sociale « s'abaisse » (dans les limites des capacités d'expression) ou quand on se rapproche des milieux intellectuels. Là encore, une étroite relation s'établit entre les préférences politiques et les convictions « sociales ». Dans un domaine où intérêts et opinions sont étroitement associés, les convictions politiques sont une raison supplémentaire de croire et de justifier le bien fondé de son point de vue. Le débat politique paraît redoubler la structure des clivages d'opinions diffus et se borner à les mettre en forme. Les représentants semblent alors se borner à porter la parole des représentés comme les idéologies et les oppositions politiques semblent refléter les intérêts et les antagonismes sociaux. Les débats politiques sur les sujets sociaux apparaissent ainsi comme des conflits entre groupes et fractions de groupes sociaux : les divergences entre membres des groupes inférieurs et supérieurs, entre les milieux du secteur public et des affaires, entre les bourgeoisies intellectuelles et économiques affleurent toujours « sous » les prises de position politiques dès qu'elles touchent à des sujets « sociaux ».

Mais, au delà des oppositions irréductibles, le social touche aussi, on l'a dit, à des préoccupations existentielles et bénéficie de la sollicitude pour les démunis. Certaines mesures « sociales » rencontrent l'adhésion et suscitent

l'attachement du plus grand nombre quelles que soient les éventuelles préférences politiques et même chez ceux qui sont par ailleurs sceptiques devant les mécanismes de protection collective. L'assurance maladie ou l'aide sociale aux plus déshérités jouissent, par exemple, pour des raisons différentes, d'un large accord.

Dans d'autres domaines, les opinions hostiles au « social » s'expriment avec retenue ou demeurent refoulées (au moins dans certaines conjonctures). Car les partis de « droite » sont dans l'obligation de tenir compte des réticences des noyaux stables de leur électorat et de l'attachement d'autres fractions de leur clientèle. De même, les partis de « gauche » doivent concilier les impératifs de « l'exercice du pouvoir » et la fidélité aux grands principes. Certaines mesures « sociales » (que l'on songe à la cinquième semaine de congés payés ou au revenu minimum d'insertion) peuvent être ainsi adoptées à l'unanimité en dépit de manifestes divergences d'appréciation. Les faux consensus, le silence, l'accord sur les principes assorti d'une hostilité aux modalités, les objections techniques, juridiques ou financières sont autant de moyens de gérer les rapports ambivalents que certains électeurs entretiennent avec le « social » ou les divergences au sein des « électorats ». En l'état actuel d'institutionnalisation des mécanismes de protection collective, les clivages politiques autour des enjeux « sociaux » sont donc généralement refoulés, déniés, déplacés ou euphémisés. Certains points de vue hostiles peuvent ne pas trouver de porte parole officiels ou s'exprimer à travers des silences et des arguments implicites ou dans des arènes restreintes.

Inversement, l'adhésion du plus grand nombre aux institutions et aux politiques « sociales » suscite des usages stratégiques et instrumentaux des enjeux « sociaux ». Ainsi, à gauche, devenu une composante essentielle de l'identité « progressiste », un symbole de la cause, une référence emblématique et une marque distinctive, le « social » est conçu comme un impératif électoral. Toute prise de distance est perçue par les acteurs politiques comme un risque de contestation interne et externe et de démobilisation des adhérents et des électeurs. Soucieux d'apporter des « réponses » aux « attentes de leur électorat », les représentants sont structurellement portés à « traiter » (à leur manière) les problèmes particuliers de leur clientèle. Vécue sur le mode de l'exigence politique, éthique ou rationnelle, leur sollicitude est une forme de condescendance qui marque la distance des préoccupations et des positions. La « prise en charge » des questions « sociales » devient ainsi facilement un acte de politique symbolique où l'annonce prime la réalisation effective et l'inscription solennelle dans la loi se trouve privilégiée par rapport à la définition des modalités de mise en oeuvre des réformes. Sous les apparences de la représentation des intérêts sociaux (au double sens), c'est alors un jeu politique autonome qui tend à se développer.

Du fait de leurs propriétés spécifiques et, au premier rang, paradoxalement, de leur saillance pour un grand nombre de profanes, les enjeux « sociaux » sont l'une de ces questions privilégiées autour desquelles se développe la lutte des classements politiques. C'est sur ce terrain que s'opère

souvent la localisation et la disqualification de l'adversaire et la démarcation entre la gauche et droite (et réciproquement). Dans cette logique, les prises de position sur les enjeux « sociaux » vont se définir en fonction des considérations de stratégie politique. On a noté, par exemple, que la recherche d'une alliance « au centre » s'accompagne chez les dirigeants socialistes d'une modération des « positions sociales ». A l'inverse, la stratégie d'alliance à gauche entraîne la réactivation du sacré, la priorité à la satisfaction des besoins sociaux, la minimisation des contraintes économiques, la dénonciation de la « droite » et du libéralisme. Un jeu homologue se déroule sur le marché restreint du parti. Comme sur le champ politique global, le jeu interne se structure autour du chassé croisé entre « l'économique » et le « social » : l'exigence « sociale » est un attribut de la « gauche » du parti quand « l'impératif économique » est mis en avant par la « droite ». Les conceptions distinctes du « social » correspondent à des stratégies d'accès à la direction du parti et de conquête du pouvoir par le parti. C'est dans la mesure où les thèmes sociaux sont perçus comme susceptibles de procurer des bénéfices proprement politiques qu'ils sont constitués en objet de débat au sein des partis et entre les partis. Relance ou rigueur, partage ou gestion, socialisme ou marché, générosité ou réalisme, modernité ou archaïsme, le débat « social » se trouve peu à peu abstrait des préoccupations qu'il transfigure et tout entier annexé au jeu des démarcations politiques.

C'est encore la soumission du travail de représentation aux intérêts proprement politiques des représentants qui explique la variation des prises de position sur les sujets « sociaux » en fonction de la position occupée (ou recherchée) dans l'espace de compétition pour les positions de pouvoir politique. Tout parti dans l'opposition tend, par exemple, à radicaliser ses positions donc à accentuer ses critiques des mécanismes « sociaux » s'il est à « droite » (à l'image des orientations résolument néo-libérales du RPR et de l'UDF entre 1983 et 1986) ou à développer son programme social s'il est à « gauche » (comme l'illustre l'exemple du programme commun du gouvernement signé en 1972 par le PC, le PS et le MRG). Cette radicalisation sera d'autant plus nette que l'entrée sur le marché politique sera plus récente et que la part du marché politique contrôlée sera plus faible. Ainsi, c'est parce qu'il s'adresse, au moins dans cette arène, à des segments particuliers et limités du marché électoral que le Front National peut exprimer plus ouvertement son hostilité au social. Inversement, les partis qui s'efforcent d'agrèger des intérêts plus divers sont toujours plus ou moins conduits à tempérer leurs positions.

C'est la même logique qui oriente les discours et les décisions des titulaires des positions de pouvoir. Devant à la fois satisfaire sa ou ses clientèle(s) électorale(s) et les groupes avec lesquels il entre en relation à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, « l'homme de pouvoir » tend à dépolitiser ses prises de position, à renoncer à la polémique, à délaisser ses intérêts partisans pour se replier sur la discussion pratique et les propositions concrètes et fragmentées. La crainte des critiques internes et externes venant notamment des tendances, partis, syndicats et associations les plus proches idéologiquement peut toutefois le conduire à tenter de corriger les

risques présumés de son attitude pragmatique par un rappel ostentatoire des grands principes dans ses discours ou dans ses décisions de politique symbolique.

On voit alors qu'indépendamment de la position qu'il occupe dans l'espace de compétition politique, chaque compétiteur doit tenir compte des rapports de forces symboliques qui caractérisent « la » « conjoncture idéologique ». La crainte que les positions des diverses catégories de rivaux ne rencontrent une large adhésion peut conduire un homme ou un groupe politique à rendre les armes symboliques et à reprendre (au double sens) la thématique adverse. Le débat politique se trouve ainsi périodiquement marqué par des déplacements d'ensemble du système des écarts de position et par l'alternance des topiques qui font prévaloir les « préoccupations sociales » sur les « exigences économiques » ou réciproquement.

Mais la compétition pour la représentation définit encore une hiérarchie des enjeux qui frappe paradoxalement le « social » d'une indignité relative. Cette indignité se manifeste dans la relégation des débats « sociaux » dans des lieux spécialisés et fermés. Ainsi, au sein des collectivités territoriales ou du parlement, les discussions se déroulent plus souvent en commission restreinte qu'en assemblée plénière. Les monologues des rapporteurs, la faiblesse des débats contradictoires, la disproportion entre les masses budgétaires en jeu et le temps consacré à leur examen suggèrent que les enjeux sociaux sont également négligés. Plus le caractère et l'importance politiques des débats s'accroissent, plus faible est la part réservée au « traitement » des questions « sociales ». Au sein du PS, par exemple, cette part régresse quand on va des textes des fédérations aux contributions des membres du comité directeur puis aux motions finales. Tout se passe comme si les hommes politiques de premier rang négligeaient les questions sociales, du même coup tacitement concédées à un petit nombre de spécialistes (membres des commissions ad hoc, experts des partis) moins consacrés. En effet, de manière récurrente, au sein des partis, du parlement ou des collectivités territoriales, ce sont des hommes généralement peu connus, plus récemment entrés dans la carrière politique et occupant des positions (relativement) dominées dans les rapports de pouvoir de leur organisation qui interviennent sur les sujets « sociaux ». Tout se passe comme s'ils tentaient de compenser la faiblesse de leur capital d'autorité spécifique en reconvertissant des titres sociaux (par exemple des titres médicaux) ou des trajectoires sociales atypiques en ressources politiques. Dans toutes les arènes politiques, les spécialistes du social sont du même coup proportionnellement plus souvent des anciens membres des professions médicales, des femmes, ou des hommes d'origine sociale « basse » (relativement) qui semblent trouver des titres à intervenir du fait de leur « proximité » supposée avec les problèmes en discussion.

Domaine situé au bas de la hiérarchie sociale des objets, intéressant souvent des populations marginales plus ou moins exclues du marché électoral, où les problèmes posés sont souvent hors de portée des politiques, qui ne bénéficient d'ailleurs pas du monopole de la représentation et doivent

affronter la concurrence d'organisations plus spécialisées (syndicats, associations), le « social » ne figure qu'exceptionnellement au nombre des questions à propos desquelles les hommes politiques cherchent à prendre la parole et ce d'autant plus qu'ils ont davantage l'occasion de s'exprimer. Paradoxalement, bien que les enjeux « sociaux » figurent aux premiers rangs des problèmes susceptibles de retenir l'attention des profanes, ils sont structurellement délaissés (sous réserve des « mécanismes » d'effets inverses analysés plus haut) par le personnel politique censé représenter leurs intérêts. Seuls les plus marginaux (relativement) des hommes politiques trouvent des incitations à investir dans des problèmes dont la marginalité sociale se trouve ainsi confortée par les « logiques » mêmes de la compétition politique. Une homologie s'établit alors entre la position dominée des groupes intéressés par les questions sociales et celle du personnel politique porté à s'y spécialiser. Mais la délégation ainsi consentie est fragile. Il suffit qu'un problème social touche des segments définis du corps électoral et/ou soit constitué en enjeu politique par un parti rival (sous l'empire des effets de croyance, de position ou de conjoncture décrits plus haut ou quand des acquis paraissent remis en cause) pour que le débat politique reprenne quelque vigueur. Les spécialistes du social tendent alors à s'effacer devant les généralistes de la représentation, hommes politiques de premier rang susceptibles de s'imposer par leur capital d'autorité politique, ce qui a d'ailleurs pour effet de développer le caractère politique du débat et d'élever encore le niveau tacitement exigé pour y participer. Dans la compétition pour la « prise en charge » du « social », ceux qui s'autorisent de leur titres non spécifiques (femmes, origine ouvrière, doctorat en médecine, etc.) doivent s'incliner devant les porteurs de titres politiques (chef de parti, ancien ministre) et le caractère révocable de leur spécialité est encore une manière de souligner son indignité relative.

La compétition des titres à parler est donc à l'origine de la diversité des manières de « traiter » le « social ». Les spécialistes ordinaires interviennent de manière simple, dépourvue de lyrisme, en empruntant des éléments de réflexion au quotidien, à l'expérience, au bon sens et à l'éthique et sans se préoccuper d'exhaustivité, de cohérence et de mise en perspective. Ce style encore proche de celui des profanes peut procurer des profits électoraux dans les circonscriptions mais paraît relativement illégitime aux yeux des pairs souvent portés à dédaigner la fonction d'« assistante sociale » du représentant. L'expert utilise le vocabulaire technocratique pour établir des rapports précis, cohérents et argumentés. Soucieux du respect des contraintes, il se limite toutefois au traitement ponctuel des problèmes qu'il examine. Le politique a également le souci des attentes réelles ou supposées de la base qu'il cherche à intégrer de manière cohérente à un projet d'ensemble. Politisé par les enjeux de pouvoir, relié aux questions de stratégie, son discours se fait plus général et se trouve marqué par l'ésotérisme des démarcations successives qui sont au principe du jeu politique. Ce codage proprement politique des enjeux « sociaux » introduit un décalage entre les préoccupations privatives et pratiques des profanes les plus concernés et le caractère abstrait du débat entre les spécialistes. Cherchant à augmenter la

taille du groupe de ses fidèles, le représentant s'efforce d'agrèger les points de vue les plus divers en adoptant une position en surplomb qui le conduit à construire des problématiques étrangères aux préoccupations qu'il transfigure au moment même où il tente de les « prendre en charge ». Une fraction variable des profanes se trouve alors dans l'impossibilité de suivre et d'apprécier les débats sociaux et oscille entre la délégation aux spécialistes et l'indifférence sceptique ou le ressentiment à l'égard de leur action. Seuls ceux qui se sentent en droit et en mesure d'intervenir sur les sujets collectifs et qui peuvent faire abstraction de leurs préoccupations particulières pour adopter le point de vue général du débat politique institué peuvent exercer leur droit de regard et se sentir représentés. Chez les plus démunis, qui sont pourtant les plus concernés, les mécanismes mêmes de la représentation ne peuvent que susciter le sentiment de la non représentation.